



FICHE MÉMOIRE N° 3

LA SINGULARITÉ DES CORDÉES POST-BAC

EXTRAIT CR JOURNÉE D'ÉCHANGES DU 18 FÉVRIER 2014 - PLATEFORME CORDÉES / LYCÉE J.PERRIN / VG

Les cordées post-bac rassemblent, à ce jour, les dispositifs mettant en oeuvre des « actions d'accompagnement pour l'accès aux filières sélectives post-bac », un des trois profils de cordées recensées.

Elles se caractérisent par une série d'éléments distinctifs :

- le recrutement de leur public est moins localisé que pour les autres cordées
- recrutant des néo-bacheliers (hors IEPEI), généralement *via* APB, elles n'ont pas vraiment de partenariat direct et formalisé avec les établissements d'enseignement secondaire dont sont issus les étudiants.
- le profil social du public-cible est appréhendé essentiellement par le fait d'être boursiers
- les activités de la cordée se déploient en majeure partie sur le temps scolaire.

Ces spécificités ne sont pas sans poser quelques problèmes et interrogations :

- ⇒ Une difficulté à émarger complètement aux financements de la politique de la ville car les boursiers ne sont pas une catégorie de public éligible. La baisse régulière des fonds ACSE depuis quelques années envers ces dispositifs, en témoigne ; ici plus qu'ailleurs, les co-financements s'imposent.
- ⇒ Marqueur économique basé sur les revenus des parents, la bourse comme critère de recrutement, n'est pas un indicateur pleinement représentatif de l'origine sociale. La dernière enquête de l'ADEF confirme ce constat en montrant que la situation de boursiers ne recouvre pas nécessairement celle de « catégorie sociale défavorisée » assise sur d'autres facteurs, ce qui peut dès lors dénaturer le projet de cordée. Mais quel autre critère retenir étant donné le contexte de recrutement ?
- ⇒ La présence d'un public de néo-bacheliers et le recours à la procédure APB, interrogent sur la réalité des partenariats secondaires-supérieurs engagés, coeur de toute cordée. Une communication spécifique envers les 3 lycées implantés dans des quartiers CUCS est envisagée avec les porteurs afin de permettre un recrutement plus ciblé et plus partenarial.
- ⇒ Dépassant le cadre des actions péri-scolaires, ces cordées sont des formations scolaires particulières se déployant au sein d'établissements délivrant des formations plus classiques envers des publics au recrutement moins spécifique ; elles peuvent ainsi, si on n'y prend garde, reproduire des formes de ségrégations socio-scolaires -individuelles ou collectives, là-aussi signalées par nos collègues chercheurs.
- ⇒ Le suivi des n+1, particulièrement précieux pour ce type de cordées, permet de prendre la mesure du poids de ces différents éléments. Les résultats de l'étude menée sur les cordées post-bac apportent des informations dans ce sens.